

Les écrivains publics poussent la porte des prisons

Cette semaine à Orléans, l'académie des écrivains publics de France organise une formation de deux jours pour ces professionnels, au centre pénitentiaire de l'agglomération. Objectif de cette cession inédite en France, inciter les écrivains publics à venir exercer leur métier en prison, pour aider les détenus.

Pascal Martineau, écrivain public depuis douze ans, fait partie des animateurs de cette formation et exerce en prison depuis huit ans, à Orléans et Châteaudun. « Nous sommes peu nombreux parmi les professionnels à intervenir en prison. À ma connaissance il n'y en a pas d'autres dans la région, à Tours, Blois, ou Châteauroux, dit-il. Le plus souvent ce sont des bénévoles qui assurent ce genre de mission. Or il s'agit



Les écrivains publics peuvent favoriser les échanges avec l'administration pénitentiaire.

d'un réel service à apporter aux personnes détenues. » Les prisonniers font appel à lui pour formaliser des échanges avec l'administration pénitentiaire,

des demandes de confusion de peine, des lettres au juge des affaires familiales, des démarches avec les avocats, etc., ou pour des besoins aussi ba-

siques qu'un rendez-vous chez le coiffeur ou chez le dentiste...

« Les détenus se livrent facilement »

L'écrivain public intervient également pour des démarches administratives en ligne, auprès de la caisse d'allocations familiales, des impôts ou d'autres administrations ou institutions. Mais il est beaucoup plus rarement sollicité pour des échanges d'ordre plus intime, avec la famille par exemple. « C'est une population en grande précarité. Mais en général, la communication est facile, les détenus se livrent facilement, ils savent qu'on est là pour les aider », poursuit Pascal Martineau.

Cette première action de formation s'inscrit dans le cadre d'une convention que l'acadé-

mie des écrivains publics a signée avec l'administration pénitentiaire pour promouvoir et développer cette activité en milieu pénitentiaire, et a été subventionnée par le ministère de la Justice.

Douze stagiaires ont été retenus sur les 25 candidatures qui ont été reçues. « Le but est d'expliquer le cadre dans lequel nous intervenons, et les spécificités que cela implique, la confidentialité, bien sûr, et une certaine empathie aussi, même s'il faut savoir garder de la distance. »

Après cette première à Orléans, l'espoir de l'association est de réussir à organiser d'autres sessions de formation, au rythme d'une par an si possible, et de voir l'initiative faire bouler de neige.

Christine Berkovicus